Attestation sur l'honneur

Agrandissement de la résidence principale

Coordonnées

Je soussigné(e) :

Nom : _

Prénom : _

N° de compte *(présent sur vos documents d'épargne salariale)* : _

Atteste sur l'honneur de l'exactitude des informations mentionnées ci-après et engage ma responsabilité en cas de fausse déclaration ou de déclaration erronée.

Type d'opération

J'atteste par la présente être titulaire d'un permis de construire, d'une déclaration préalable de travaux ou une acceptation tacite pour la réalisation de travaux d'agrandissement, pour lesquels je sollicite un déblocage anticipé, concernant exclusivement ma résidence principale située :

N° / voie : _

Code postal : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Ville : _ -

Pays : _

Financement de l'opération - *A compléter par l'établissement prêteur ou par vos soins*

Cout de l'opération	
Agrandissement (A)	…………………………..€

Financement de l'opération - *cochez la case correspondante*	
☐ Emprunt - Etablissement de crédit	
Montant de l'emprunt (B)	…………………………..€
Apport personnel (A-B)	…………………………..€
☐ Autofinancement	

En cas de prêt, signature et cachet de l'établissement bancaire :
Le _ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _ _ _

Affectation des sommes bloquées et restitution

Je reconnais que les avoirs d'épargne salariale ainsi débloqués serviront intégralement à financer l'opération susvisée et leur montant ne pourra excéder mon apport personnel. Si l'opération n'est pas réalisée, je m'engage à restituer dans les meilleurs délais la totalité des fonds. Ils seront réinvestis sur la prochaine valeur de part suivant leur réception par Société Générale. Les périodes de blocage et l'origine des fonds seront reprises à l'identique. Les supports d'investissement sont également repris à l'identique sauf pour les fonds dont la souscription est réservée à une période de l'année (par exemple : fonds d'actionnariat). Dans ce cas, il m'appartient d'indiquer dans quelle autre formule de placement je souhaite que les fonds restitués soient réinvestis. J'ai pris acte qu'en l'absence de restitution, les sommes seront requalifiées en salaire par l'Administration fiscale et l'URSSAF et soumises à ce titre aux charges sociales et à l'impôt sur le revenu.

Fait à _

Le _ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _ _ _

Signature : *précédée de la mention « lu et approuvé »*

Société Générale – S.A. au capital de 1 009 380 011,25 EUR au 31 mars 2016 - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social : 29 boulevard Haussmann 75009 Paris.